

Médecin Conseil H/F

Date de parution	24/01/2022
Date limite de candidature	18/02/2022
N° de l'offre	NVHADD49187
Lieu	Macon - Chalon - Auxerre - Nevers - Dijon - Besancon - Belfort - Vesoul - Lons Le Saunier
Type de contrat	CDI
Rémunération	4285-5370 eur par mois
Organisme	DRSM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Niveau de qualification	Non défini

Contexte

Après examen de votre situation, votre diagnostic est posé : vous souhaitez réorienter votre carrière tout en conservant l'exercice de votre art, bénéficier d'avantages liés au statut de médecin salarié et vous permettant un juste équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie privée. Vous voulez développer de nouvelles compétences, vous mettre au service du système de santé et de 67 millions d'assurés, œuvrer pour permettre de soigner toujours plus efficacement les assurés sociaux, vous investir sur des champs d'activités variés.

Et si le remède était à portée de main. Devenez médecin-conseil et découvrez une nouvelle façon de pratiquer votre métier.

Vous exercerez auprès d'un acteur régional, la Direction Régionale du Service Médical (DRSM) de Bourgogne Franche-Comté qui mène des actions de conseil, d'accompagnement et de contrôle auprès des professionnels de santé et des assurés.

Les objectifs : garantir la juste utilisation des ressources, renforcer la pertinence des soins et développer la prévention conformément à la stratégie nationale de santé et au plan de gestion du risque.

Vous serez intégré(e) au sein d'une équipe pluridisciplinaires (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, personnels administratifs).

La DRSM recrute 13 médecins-conseils pour les ELSM (échelon local du service médical) et villes suivantes :

- Saône-et-Loire / Macon et Chalon
- Yonne / Auxerre
- Nièvre / Nevers
- Côte d'Or / Dijon
- Doubs / Besançon
- Territoire de Belfort / Belfort
- Haute-Saône / Vesoul
- Jura / Lons le Saunier

et sont à pourvoir au 01/07/2022 (date négociable tenant compte de vos contraintes).

Mission/Activités

Acteur essentiel de l'amélioration du système de santé, le médecin-conseil intervient auprès de différents publics d'usagers et de partenaires de l'Assurance Maladie (assurés, professionnels de santé, employeurs).

Son activité consiste à :

- accompagner les professionnels de santé et les assurés dans l'évolution des pratiques en faveur de la prévention et de la pertinence des prises en charge. Il s'assure de la conformité, de la qualité et de la sécurité des soins présentés au remboursement.
- créer les conditions de l'accompagnement des parcours des patients atteints de pathologies chroniques ou professionnelles.
- exercer une activité de contrôle des pratiques auprès des établissements de soins, des professionnels de santé et des patients (avis médical).

Compétences

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- Capacités relationnelles
- Capacité d'adaptation au changement
- Partager les valeurs du service public

Formation

- Diplôme d'État de docteur en médecine,

ou

- Diplôme, certificat ou titre exigé, pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'union Européenne, en application de l'article L.4131-1 du Code de la Santé Publique,

ou

- Autorisation individuelle d'exercice prévue par l'article L.4111-2 du code de la Santé Publique pour les candidats ressortissants d'un État tiers.

Conditions particulières

- Possibilité de découvrir le métier de médecin conseil en prenant contact (cf. contact Métier) pour une rencontre avec le Directeur Régional du Service Médical.
- L'emploi est soumis à l'obligation vaccinale dans les conditions prévues par la Loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire.
- Une attestation d'inscription au Conseil de l'Ordre des médecins est obligatoire et sera à fournir avant toute prise de fonction.
- Nécessité d'avoir répondu aux obligations dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC). L'attestation sera à fournir à la DRSM avant toute prise de fonction.

Rémunération : 4.285 € à 5.370 € x 14 mois (en fonction de l'expérience professionnelle reconnue).

Contact

Pour toutes questions relatives à la découverte du métier (activités exercées) : M. Rédouane MAACH - Tél. : 03.45.21.88.26

Pour toutes questions relatives aux conditions de recrutement : Mme Yaël GUIDALIA - Tél. 01.72.60.29.53

Les candidatures (cv, lettre de motivation, copie du diplôme de docteur en médecine, extrait de casier judiciaire) doivent être adressées par mail aux **2 adresses suivantes** : recrutementpc.cnam@assurance-maladie.fr et recrutement.ersm-bfc@assurance-maladie.fr en précisant la ou les ville(s) souhaitée(s) classées par ordre de priorité.

Les entretiens de recrutement auront lieu à la Cnam (Paris) en Mars 2022.